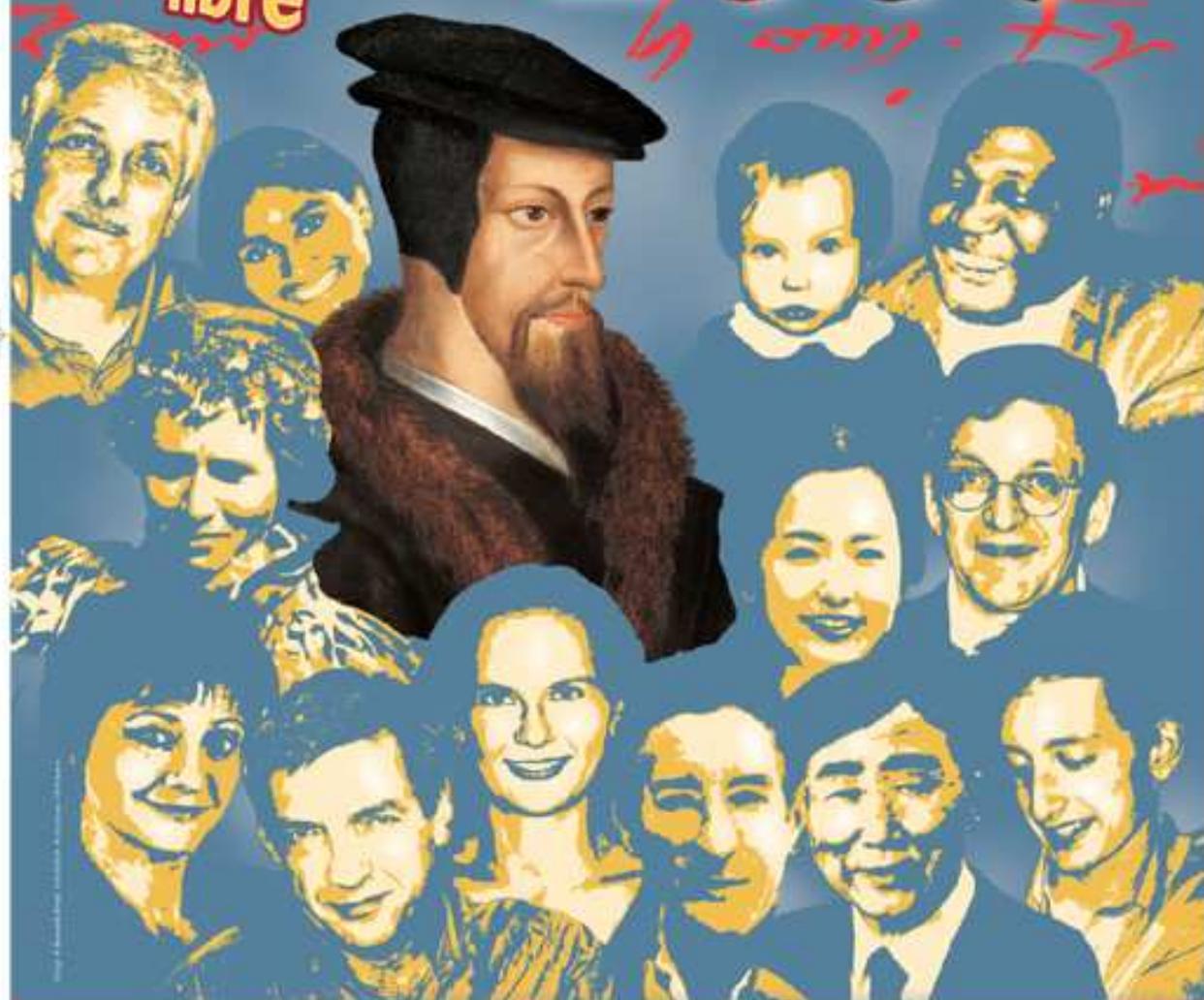


500^e anniversaire de la naissance de Jean Calvin

CALVIN

2009

**l'audace
d'une parole
libre**



Une année d'évènements et de commémoration

www.calvin2009.fr



500^e anniversaire de la naissance de Jean Calvin

Sommaire

- Introduction	3
<i>Voyez-vous, j'aime Calvin ! par Claude Baty, président de la Fédération protestante de France</i>	
- Jean Calvin réformateur au XVI ^e siècle Que peut-il nous dire au XXI ^e siècle ?	4
- Biographie de Jean Calvin (1509-1564)	5-7
- La Réforme	7
- Redécouvrir Jean Calvin. Ressources documentaires	8-12
- Événements et manifestations	13-14
- Commémoration	15
<i>Une statue de Jean Calvin à Orléans Un timbre Jean Calvin Une médaille Jean Calvin</i>	
- Lancement de l'année Jean Calvin à la Fédération protestante de France	
<i>Message du pasteur Claude Baty, président de la FPF</i>	17
<i>Message du pasteur Jean-Arnold de Clermont, président de la Conférence des Églises européennes, coordinateur du groupe Calvin 2009 de la Fédération protestante de France</i>	18
<i>Message de Mme Michèle Alliot-Marie, Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des collectivités locales</i>	19

500^e anniversaire de la naissance de Jean Calvin

Calvin 2009 L'audace d'une parole libre

Introduction

Voyez-vous, j'aime Calvin !

Cela date du temps où il fallait lire *L'Institution chrétienne* pour prétendre progresser dans ses études de théologie. D'autres plus savants que moi, le dédouaneront de sa double prédestination ou de sa mollesse à défendre Servet.

Ce que j'aime chez Calvin c'est sa façon de dire joliment des vérités difficiles ! Il n'entendait pas se laisser « embabouiner » par les cauteleux de son temps qui aboyaient comme des chiens ! Le politiquement correct n'était pas encore inventé. Il fustigeait donc gaiement les papistes, ce qui ne l'empêchait pas de percevoir que « *dans leur dissipation de l'Église quelques traces leur sont demeurées par la grâce de Dieu* ».

Pour célébrer son anniversaire, allez le « raconter » *et partager avec lui aujourd'hui, l'audace d'une parole libre.*

Pasteur Claude Baty, *Président de la Fédération protestante de France*

Jean Calvin réformateur au XVI^e siècle Que peut-il nous dire au XXI^e siècle ?

Jean Calvin naît le 10 juillet 1509 à Noyon. Il lance le mouvement de la Réforme en France, défendant, après Luther, les grands principes protestants : la grâce seule, la foi seule, l'Écriture seule. Calvin est également l'auteur d'une œuvre considérable qui a contribué à fonder le monde moderne et qui reste une source d'inspiration pour les Églises et la spiritualité chrétienne.

Réformer la religion elle-même

Calvin a repensé les rapports du sacré et du profane, démystifiant idoles et superstitions, incitant à vivre pleinement sa vocation de chrétien ici et maintenant. Il est un précurseur de l'éthique de la responsabilité.

Réformer l'Église

Pour accueillir et développer différents charismes et ministères au service de l'Évangile. Toujours avec le souci de vivre la vocation chrétienne au plus près des réalités et des besoins.

Réformer les rapports de l'Église et de la société

Le travail de Calvin à Genève ne manque pas d'interpeller à l'heure où des équilibres entre politique et religion sont brouillés ou remis en question à travers le monde.

Réformer ses repères

Calvin, le Français, le juriste humaniste, est parti à l'âge de vingt-sept ans en exil et il a accompli son œuvre de réformateur dans un lieu qui lui était étranger. Il a été un promoteur essentiel d'un christianisme sans frontières. Son travail préfigure les réseaux d'aujourd'hui, dépassant les appartenances politiques, linguistiques et confessionnelles.

Réformer la culture

Calvin a cherché à discerner ce qui, dans la culture de son temps — philosophie, musique et arts plastiques ou littérature —, pouvait être compatible avec la foi, et ce qui ne l'était pas. Le croyant d'aujourd'hui est confronté à ce même besoin de discernement.

Une année d'événements en France et en Europe pour redécouvrir l'audace d'une parole et la modernité de la pensée de Jean Calvin

Biographie de Jean Calvin (1509-1564)

Une génération après Luther, le français Jean Calvin est l'organisateur de la Réforme : organisateur de l'Église, de la doctrine, du rôle de l'Église dans l'État.

Jeunesse

Jean Cauvin ou Calvin est né à Noyon en Picardie. Il est le fils d'un administrateur de biens au service des chanoines de Noyon et d'une mère catholique dévote morte prématurément. Calvin reçoit un bénéfice ecclésiastique qui lui permet de poursuivre des études d'abord à Noyon.

Après Noyon, il étudie à Paris aux collèges de la Marche et de Montaigu. Son père le destinait à la prêtrise mais, à la suite de démêlés avec les chanoines de Noyon, il oriente son fils vers le droit. Calvin étudie le droit à Orléans, puis à Bourges, auprès des meilleurs maîtres de son temps. L'étude du droit marque durablement la pensée de Calvin. Il considère toujours la loi de façon positive, contrairement à Luther.

À la mort de son père, il se tourne vers la théologie et les lettres. Son premier livre est un commentaire du *De Clementia* de Sénèque. Il fréquente les milieux **humanistes** et les cercles de théologiens où se discutent les idées nouvelles. Il apprend le grec et l'hébreu.

La conversion, l'exil

À quand remonte la conversion de Calvin ? Sans doute vers 1533, mais ce n'est pas clair. En 1534, il rompt définitivement avec l'Église catholique en résignant ses bénéfices ecclésiastiques. En 1534, Calvin se déplace fréquemment (Angoulême, Nérac, Paris, Noyon, Orléans).

Calvin se trouve à Paris quand éclate en 1534 l'affaire des placards. Durant la répression, il quitte définitivement la France et se réfugie à Bâle. Il y poursuit son travail théologique. Son premier texte dogmatique est l'introduction à la traduction en français de la Bible par son cousin Olivétan. Son second ouvrage est un résumé de l'essentiel de la foi chrétienne : *L'institution de la religion chrétienne*, (1536). Il s'agit de la première édition en latin de son œuvre majeure qu'il ne cesse de remanier et de développer toute sa vie durant.

L'appel de Genève

Calvin aurait pu continuer sa brillante carrière d'intellectuel sans un hasard providentiel. Il veut se rendre à Strasbourg. La route directe est fermée à cause des guerres. Il doit passer par Genève. Genève vient d'adopter la Réforme, sous l'influence du réformateur Guillaume Farel. Celui-ci, apprenant la présence de Calvin à Genève, pense aussitôt que l'auteur de *L'institution Chrétienne* est l'homme qui pourra le mieux l'aider dans la tâche de structurer la Réforme à Genève. Il lui adresse un appel pressant. Calvin reste à Genève. Il tente de mettre en pratique ses idées, mais la tâche est rude.

Calvin et Farel s'opposent au gouvernement de la ville sur la question de l'autorité respective de l'Église et de l'État, notamment sur les sujets religieux. Ils n'ont pas le dernier mot et sont expulsés par les autorités de la ville en 1538.

Calvin à Strasbourg

À l'appel du réformateur Martin Bucer, Calvin s'établit à Strasbourg. Ce seront les trois plus belles années de sa vie. Il exerce les fonctions de pasteur et de professeur. Il fréquente de nombreux intellectuels. Il se marie avec une jeune veuve, Idelette de Bure, dont il aura un fils mort en bas âge. L'influence de Bucer est notable sur la pensée de Calvin, mais Calvin ne lui ménage pas ses critiques.

En 1540, vingt-cinq ans après Luther, Calvin rédige son *Commentaire de l'Épître aux Romains*. Il y manifeste clairement sa distance par rapport à Luther : il n'y pas d'opposition inconciliable entre loi et Évangile.

En 1541, il fait paraître son *Petit traité de la Cène*, où il définit une position médiane entre celles, inconciliables, de Luther et de Zwingli. La même année paraît la première édition en français de *l'Institution Chrétienne*, beaucoup plus développée que celle de 1536.

C'est à Strasbourg que Calvin accède à la reconnaissance internationale. Il accompagne Bucer à plusieurs colloques organisés par Charles Quint pour tenter de guérir la fracture entre les Églises. Il y rencontre Melancton avec lequel il se lie d'amitié. Malgré l'intelligence de Melancton et la modération de Bucer, tous ces colloques échouent.

Retour à Genève

En 1540, une majorité favorable au retour de Calvin se retrouve dans les conseils de la ville de Genève. On le supplie de revenir par deux fois, en 1540 et en janvier 1541. Calvin ne reviendra qu'en septembre 1541, pensant ne rester que six mois. Il y reste vingt-trois ans, jusqu'à la fin de sa vie.

Dès les six premiers mois, trois textes de Calvin structurent l'Église : *Les ordonnances ecclésiastiques*, *Le catéchisme*, *La forme des prières* c'est-à-dire la liturgie.

Il fait adopter, pendant le culte, le chant des psaumes traduits en vers par Clément Marot. L'année suivante il accueille celui-ci à Genève.

Genève est attaché au nom de Calvin, pourtant Calvin s'y sent souvent mal à l'aise. Il y est un étranger jusqu'en 1559, où il obtient le statut de bourgeois de la ville.

Il est en butte à l'hostilité des conseils de la ville jusqu'en 1555. On voit souvent Calvin comme un dictateur à Genève. En fait, il n'a jamais été favorable à une emprise du pouvoir religieux sur le pouvoir politique.

Calvin prédicateur et écrivain

À son retour à Genève, Calvin reprend la prédication. Il prêche deux sermons par dimanche et il prêche quotidiennement une semaine sur deux en suivant un livre biblique. Ces milliers de sermons de Calvin ont été pris en note par ses étudiants, mais seule une partie a été conservée.

Contrairement à Luther, Calvin se méfie des méthodes de lecture médiévales de la Bible (allégorique et typologique). Il applique au texte biblique les règles de lecture des textes profanes. Il dénonce en particulier la confusion entre le sens littéral et le sens figuré. Par exemple, pour les paroles prononcées par Jésus lors de son dernier repas, « ceci est mon corps, ceci est mon sang... », le pain et le vin sont, pour Calvin, une figure de style, une image. Ils représentent le Christ, mais ne sont pas vraiment le Christ. De même que, dans la Bible, la colombe représente l'Esprit Saint, mais n'est pas l'Esprit Saint.

Dès 1541, Calvin traduit en français *L'Institution de la religion chrétienne*.

C'est un des premiers livres de théologie systématique traduit en français. Par cette traduction, Calvin contribue à fixer la langue française alors en pleine évolution.

Les écrits de Calvin en français sont très nombreux : commentaires bibliques, ouvrages de théologies, lettres, etc. C'est un des écrivains français les plus féconds du XVI^e siècle.

L'affaire Servet

L'Espagnol Michel Servet est persécuté tant par l'Église romaine que par les Réformateurs pour ses traités antitrinitaires. Il considère le dogme de la Trinité comme non biblique et donc comme hérétique. Calvin condamne ses doctrines.

Michel Servet est arrêté à Genève et brûlé, après un procès pour hérésie, le 27 octobre 1553. L'exécution de Servet déclenche une polémique entre Calvin et Sébastien Castellion, défenseur de la tolérance religieuse.

Calvin et la France

Calvin exilé se soucie de la France et de ceux qui y ont adhéré à la Réforme. Par crainte des persécutions, ils vivent leur foi clandestinement et participent aux cérémonies de l'Église catholique. Calvin dénonce cette dissimulation et exhorte ses compatriotes à fuir vers des pays passés à la Réforme (*Excuse aux Nicodémistes*, 1544). Ils arrivent massivement à Genève et la population de Genève double entre 1545 et 1560. Ils apportent à Calvin un soutien non négligeable.

À partir de 1555, de nombreuses Églises réformées sont créées en France. Calvin exhorte alors les protestants à rester dans leur pays. Il les soutient de ses conseils et en leur envoyant des pasteurs formés à l'Académie de Genève.

Pour le premier synode de Paris en 1559, il leur envoie un projet de confession de foi et de discipline. Par la suite il leur envoie de nombreuses lettres pastorales.

Les dernières années

La création d'une académie, en 1559, contribue à la réputation de Genève. L'enseignement théologique qui y est donné insiste sur l'étude et l'interprétation des Écritures.

L'Académie de Genève est dirigée par le français Théodore de Bèze. En raison de la qualité des maîtres, elle connaît un grand rayonnement.

À partir de 1555, l'autorité de Calvin à Genève n'est plus contestée. Le modèle genevois se diffuse largement en Europe. En 1559, il donne sa forme définitive à l'*Institution Chrétienne*, qui compte désormais quatre livres et quatre-vingt chapitres. Il écrit de nombreux traités (contre les anabaptistes, les libertins, l'astrologie, les reliques etc.). Il donne des cours publics à l'Académie de Genève qui vient d'être fondée. Il y fait une exposition continue des livres de la Bible.

De santé fragile, ce travail intense et soutenu l'épuise. Il meurt le 27 mai 1564 à l'âge de cinquante-cinq ans. Théodore de Bèze continue son œuvre.

Source : notice du Musée virtuel du protestantisme

(<http://www.museeprotessant.org/Pages/Notices.php?scatid=2&cim=-1¬iceid=134&lev=1&Lget=FR>)

.....

La Réforme

La Réforme protestante n'est pas le seul mouvement de renouvellement de l'Église. Elle se distingue cependant des autres mouvements de réformes par son ampleur, sa rupture avec l'Église catholique de Rome et ses implications politiques et sociales. Si les précurseurs sont nombreux (vaudois, hussites...), on parle généralement de Réforme ou de Réformation pour désigner le courant religieux suscité par les écrits de Luther à partir de 1520 en Allemagne, par ceux de Zwingli en Suisse et de Calvin en France.

Ce courant se répand rapidement dans toute l'Europe. En Europe du Nord, de nombreux princes et dirigeants adoptent le luthéranisme qui devient religion officielle. La plupart des Églises luthériennes adoptent la Confession d'Augsbourg, rédigée en 1530. En France, le premier synode réunissant les Églises réformées en 1559 adopte la Confession de foi dite Confession de foi de La Rochelle. En Angleterre, la Réforme prend une forme spécifique, l'anglicanisme. D'autres mouvements plus radicaux, tels les anabaptistes, refuseront les liens avec l'État ou les institutions.

Toute religion inscrite dans la durée est appelée à connaître un processus de « formation, déformation, réformation ». D'où l'idée d'une Réforme protestante permanente, qui explique, par exemple, le renouvellement intervenu au XX^e siècle.



Redécouvrir JEAN CALVIN

Ressources documentaires, novembre 2008

DANS LES MUSÉES ET AUTRES ORGANISMES

- « Calvin et Genève » au Musée International de la Réforme
Musée international de la Réforme 4 rue du Cloître, CH-1204 Genève. Tél: +41 22 310 24 31.
- Ville de Noyon : Le musée Jean Calvin
Musée Jean Calvin, 6 place Aristide Briand 60400 Noyon, tél. 03 44 44 03 59.
- *Société de l'histoire du protestantisme français (site : www.shpf.fr)*
54 rue des Saints-Pères 75007 PARIS. Tél. 01 45 48 62 07 – Fax 01 45 44 94 87

SUR INTERNET

- ***Notice Jean CALVIN (1509 – 1564).***- In : *Musée Virtuel du Protestantisme Français*
- ***Jean Calvin, la Réforme à Genève et les débuts de la Réforme en France.***- In : *Reformed online : Cours de base : Théologie et histoire de l'Église réformée (Alliance réformée Mondiale)*
- ***Notice Jean Calvin (1509 – 1564).***- In : *www.protestants.org/fpf*

OUVRAGES

Introduction

Nouveauté

- Cottin, Jean : Jean Calvin & la modernité de Dieu. 1509 - 1564.- *Éditions du Signe*, 65 p. 3, 00 €

Petit guide pour redécouvrir Calvin & à offrir autour de soi.

- *Pour les enfants* : Calvin, l'ami de Dieu (Jérôme Cottin & Corinne Vonaesch).- 47 p., ill., 1,50 €

Gisel, Pierre ; Higman, Francis : **CALVIN, Jean (1509 - 1564)**.- In : *Encyclopédie du protestantisme. Ss la dir. de Pierre Gisel. 2ème éd. revue, corrigée et augmentée.*- Paris/Genève. PUF/Labor et Fides, 2006 (Coll: *Quadrige/Dicos Poche*), 1572 p.

McComish, William : **CALVINISME**.- In : *Encyclopédie du protestantisme. Ss la dir. de Pierre Gisel. 2ème éd. revue, corrigée et augmentée.*- Paris/Genève. PUF/Labor et Fides, 2006 (Coll. : *Quadrige/Dicos Poche*), 1572 p.

Lire Jean Calvin

Événement !

ŒUVRES de Jean Calvin dans la collection *LA PLEIADE* à paraître le 17 avril 2009.

Institution de la religion chrétienne (1541), édité par Olivier Millet, Ed. Droz, à paraître.

Nouveauté

Petit traité de la sainte Cène.- Olivétan, 112 p., 2008

Traité des reliques. Prés. & notes de Bernard Cottret.- *Les Éditions de Paris /Max Chaleil*, 2008, 76 p.

Une spiritualité à visage humain. Le Livre d'or de la vie chrétienne.- Ed. *Excelsis*, 1999, 96 p.

Instruits-moi dans ta vérité. Brève instruction chrétienne.- Ed. *Excelsis*, 1998, 80 p.

ŒUVRES CHOISIES. Ed. présentée et annotée par O. Millet. Gallimard, 1995 (Coll. : *Folio Classique n°2701*), 336 p., index

Jean Calvin : Vie & Théologie

Nouveauté

Buckler, Andy : *Calvin et la mission*.- Olivétan, 2008 176 p.

Nouveauté

Hebding, Rémy : *Pour comprendre la pensée de Jean Calvin*.- Olivétan, 2008, 112 p.

Biéler, André : *La pensée économique et sociale de Calvin*. Georg, 2008, rééd.

Doumergue, Emile : *Le caractère de Calvin*.- La Cause, 2008 (1^{er} éd. 1931), 176 p.

Reymond, Bernard : *Le protestantisme et Calvin. Que faire d'un aïeul si encombrant ?* Labor & Fides, 2008, 136 p.

Tourn, Giorgio : *Jean Calvin. Le réformateur de Genève*.- Olivétan, 2008, 124 p.

Müller, Denis : *Jean Calvin. Puissance de la Loi et limite du Pouvoir*.- Michalon, 2001 (Coll. : Le bien commun), 123 p., bibl.

Crouzet, Denis : *Jean Calvin. Vies parallèles*.- Fayard, 2000, 481 p., index, bibl.

Cottret, Bernard : *Calvin. Biographie*.- Payot & Rivages, 1995, 456 p., index, bibl.

Gisel, Pierre : *Le Christ de Calvin*. (Coll. : Jésus et Jésus Christ N°44).- Paris. Desclée, 1990, 208 p.- index.

Wendel, François : *Calvin. Sources et évolution de sa pensée religieuse* (1950). Préf. de R. Stauffer.- Genève. Labor et Fides, 1985, 302 p., index, bibl.

Schmidt, Albert-Marie : *Jean Calvin et la tradition calvinienne*. Nouvelle éd. mise à jour et corrigée. Préf. de R. Stauffer.- Cerf, 1984 (Coll. : Semeurs), 152 p., bibl.

Calvin en son temps

Millet, Olivier : *Calvin et ses contemporains*.- Droz, 1998, 314 p.

Reymond, Bernard: *Les plumes de la Réforme. Calvin, Bèze, La Taille, d'Aubigné*. In : *Le protestantisme et la littérature. Portraits croisés d'un horizon partagé*.- Coll. Protestantismes. Labor & Fides, 174 p., 2008

La littérature militante en France (p. 235-236).- In : V. La seconde moitié du XVIe.- In : *Lettre Européennes. Manuel d'histoire de la littérature européenne*.- Ss la dir. de Annick Benoit-Dusausooy et de Guy Fontaine.- Préf. Vaira Vike-Freiberga. Ed. De Boeck Université, 2^{ème} éd., 2007, 862 p.

La Réforme et les littératures (p. 184).-.- In : *Lettre Européennes. Manuel d'histoire de la littérature européenne : L'Humanisme de la Renaissance (1450 – 1550)*.- Ss la dir. de Annick Benoit-Dusausooy et de Guy Fontaine.- Préf. Vaira Vike-Freiberga. Ed. De Boeck Université, 2^{ème} éd., 2007, 862 p.

DANS LES REVUES

BULLETIN DU C.P.E., n° 7, novembre 2006

La double prédestination chez Calvin. L'intention et le durcissement - L'énigme d'une doctrine - Le paradoxe de la foi en Christ - Le paradoxe du "conseil de Dieu" - Le paradoxe de la "docte ignorance" - Le paradoxe du "Soli Deo gloria" - Conclusion : une nécessaire réinterprétation - Notes bibliogr.

BULLETIN DU C.P.E., n° 5, Octobre 2004

O. Abel : *Destin et prédestination chez Calvin* - Bibliogr.

BULLETIN DE LA S.H.P.F., AVRIL-MAI-JUIN 1995

GILMONT (J.F.) : *Les sermons de Calvin : de l'oral à l'imprimé* (p.145-162)

Jean Calvin a agi sur son temps par la parole et par l'écrit. Les circonstances de la publication du texte de ses sermons révèlent une conscience de la différence qui sépare l'écrit et l'oral. Avec l'aval du Réformateur, son entourage a fait mettre par écrit le texte français de ses sermons et latin de ses leçons exégétiques. Jusqu'au bout Calvin s'est montré réticent devant la publication de ses sermons. Quant aux leçons exégétiques, ses réserves initiales sont tombées à partir de 1557. Deux arguments principaux justifient les réticences de Calvin : prolixité excessive du sermon, contenu trop orienté vers le public local. Derrière cela, on devine la conscience de la différence des genres littéraires.

BULLETIN DE LA S.H.P.F., N° 136, OCT-DEC 1990

PEILIN J. : *Essai sur la pensée calvinienne* (p.565-574)

(...) En résumé, héritier des grands leaders de la Réforme que furent Luther & Zwingli, Calvin se dévoua à cette Réforme pour lutter contre le catholicisme en France. Il prit l'initiative des mouvements réformés en France, attaqua la théocratie féodale en profondeur, ébranla les bases de ce système et inaugura une ère nouvelle pour la classe bourgeoise.

Sa contribution à l'histoire de l'humanité, des religions et des peuples, à l'amélioration des communications entre cultures du monde entier et à la modernisation de nombreuses langues fut énorme. Enfin, il fut d'une influence inestimable à cette époque historique de transition du système féodal vers le système capitaliste. (Traduit du chinois par A. Coupry)

CALVIN THEOLOGICAL JOURNAL, n° 2, 2006

K.Y. Mae : *Hero or villain. Interpretations of John Calvin and his legacy.*

ETUDES THEOLOGIQUES ET RELIGIEUSES, N°3, 2008

DERMANGE F. : *Calvin aux origines de la Démocratie ?* Notes bibl.

Calvin a pu être présenté et comme un théocrate et comme l'un des pères de la démocratie. François Dermange cherche à faire le point en mettant en valeur la diversité des écrits du Réformateur selon les contextes, tout en mettant en lumière l'originalité d'une position qui place le décalogue au fondement du politique, mais décalogue compris et interprété par la conscience, sans qu'il faille présupposer ni la révélation biblique ni a fortiori une action de l'Eglise. Relayée ensuite par l'idée de Théodore de Bèze d'une souveraineté partagée, cette position de Calvin porte l'intuition de ce que peut être la démocratie au sens où nous l'entendons aujourd'hui.

ETUDES THEOLOGIQUES ET RELIGIEUSES, N° 4, 1990

CARBONNIER J. : *Le calvinisme entre la fascination et la nostalgie de la loi* (p.507-518)

Leçon d'ouverture de l'année universitaire 1989-1990, prononcée à la Faculté de Théologie de Montpellier le 7 novembre 2007, lors de la remise du doctorat Honoris Causa au doyen J. Carbonnier.

FOI ET VIE, N° 2, AVRIL 1998

HALTER (D.): *Job et Calvin.*

« Un guide est toujours nécessaire pour nous faire découvrir un monument, surtout s'il paraît connu, et le livre de Job est un monument de la littérature mondiale (...). Pour parcourir ce livre, nous prenons pour guide Jean Calvin, le réformateur de Genève qui en a fait la base des ses sermons pendant près d'un an. La façon dont le livre de Job est abordé par Calvin m'a paru très moderne, proches de nos préoccupations contemporaines (...)»

FOI ET VIE, N° 5, DECEMBRE 1996

SCHOLL H.: *Justus ex fide vivit. Les divergences luthéro-réformées dans la perspective du cours de Barth sur Calvin de 1922* (p.17-43)

(...) Voici ce Karl Barth a écrit et confessé dans une lettre à son ami suisse Thurneysen, à propos de son travail sur Calvin en été 1922 : « Calvin est une cataracte, une forêt vierge, quelque démon de l'Himalaya, absolument chinois, miraculeux, mythique ; il me manque totalement les instruments ou les ventouses pour capter ce phénomène et à plus forte raison encore pour le décrire. Ce qui entre en moi ne représente qu'un petit filet d'eau, et ce qui peut en ressortir n'est qu'un petit extrait de filet d'eau. Je pourrais bien volontiers m'asseoir et passer le reste de ma vie avec Calvin. »

POSITIONS LUTHERIENNES, N° 3, 2001

WIEGER M. : *Les lettres particulières de consolation dans la correspondance française de Jean Calvin.*

NOTRE EFFORT N°333, janvier 2008

L'héritage de Calvin et son importance pour les chrétiens aujourd'hui.

Huit domaines présentent aujourd'hui un intérêt particulier et pourraient permettre d'aborder l'héritage de Calvin d'une façon nouvelle...

REFORMED WORLD, n° 4, décembre 2007

John Calvin : *What is his legacy ? An international consultation seeks the answer on the eve of his 500th birthday*

REVUE REFORMEE, N°185, 2-3 1995

- MARTIN (Alain-Georges) : *Aimez-vous lire Calvin ? (p.69- 72)*

« Oui, j'aime Calvin ! J'ai tout à fait conscience de l'aspect saugrenu de cette affirmation ; on vénère Calvin, on l'admire, on le déteste, on le craint mais on ne l'aime pas. (...). Calvin est perdu dans le passé de quelques clichés brumeux ; on parle de lui avec un détachement péremptoire. Qui fait l'effort encore de le lire ? ...

- DAUMAS (Jean-Marc) : *Ecclésiologie: cheminement de la pensée calvinienne à travers les rééditions de l'"Institution chrétienne" (p.73-88)*

REVUE REFORMEE, N° 191, NOVEMBRE 1996

MILLET (O.) : *L'humanité de Calvin (p.9-24)*

REVUE REFORMEE, n° 244, Octobre 2007

E. Brink : *La prédestination et la liberté humaine peuvent-elles faire bon ménage ?*

La doctrine calvinienne de la prédestination débouche-t-elle sur une sorte de fatalisme ou une forme de déterminisme démobilisateur ? Elle semble vider la liberté et la responsabilité humaine de tout contenu significatif. L'enseignement théologique de Luther a développé la thèse de la liberté chrétienne, l'enseignement de Calvin l'a-t-il détruite ? (...)

REVUE REFORMEE, N° 213, JUIN 2001

FATH (S.) : *Calvin aux Etats-Unis : des Pères puritains à l'affaire Lewinski.*

(...) Pourtant quatre siècles plus tard, Jean Calvin est devenu une des figures majeures de l'héritage culturel et historique des Etats-Unis...

UNITE CHRETIENNE, N° 124, NOVEMBRE 1996

REYMOND (A.) : *Calvin, l'Écriture et les Pères de l'Église (p.21-39)*

(...) Dans un premier temps, je souhaiterais que nous puissions prendre conscience de ce qu'est, de ce que représente et signifie un livre et donc « le livre » - pour un habitant du XVIe siècle (...)

LA MÉDIATHÈQUE

DVD Jean Calvin (1509-1564), portrait sensible

Caroline Reussner, Méromedia, 138 min

Le portrait d'un homme d'exception qui marqua à jamais le monde protestant. Réformateur de la seconde génération, Jean Calvin mit en place depuis Genève un vaste programme de rénovation du christianisme, qui donna naissance à l'Église protestante réformée et marqua ainsi la scission avec Rome. Il fut aussi l'un des plus grands esprits de la renaissance et un écrivain de talent. Des historiens, théologiens et philosophes contemporains nous font découvrir Jean Calvin, ses idées, son œuvre et son action.

Ressources documentaires recensées par Valérie Bouchet, documentaliste de la Fédération protestante de France.
e-mail : fpf-documentation@federationprotestante.org

Événements et manifestations

Calvin 2009, ce sera

Trois grands temps de commémoration :

- lors du synode luthéro-réformé de mai 2009, en région parisienne
- lors de l'Assemblée de la Conférence des Église européennes (15-21 juillet 2009), à Lyon
- lors de Protestants en fête 2009, grand rassemblement organisé par la Fédération protestante de France, à Strasbourg (30, 31 octobre et 1^{er} novembre 2009)

Des colloques à Lyon, Toulouse, Montpellier, Paris, Strasbourg, La Rochelle, Grenoble, etc.

Un colloque à l'Académie des sciences morales et politiques de Paris

Des expositions au musée Calvin de Noyon, au musée virtuel du protestantisme, à la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg, etc.

Des concerts de musique ancienne et baroque,

Une statue de Jean Calvin à Orléans, un timbre postal français,

Des itinéraires pour découvrir des sites liés à l'histoire de la Réforme,

Des soirées littéraires autour de textes de Calvin,

Des pièces de théâtre,

Et aussi tout ce qui sera organisé dans les paroisses protestantes, à travers la France...

Pour toutes les informations complémentaires et suivre l'actualité de Calvin 2009, consulter les agendas des sites : www.calvin09.org et www.protestants.org

Calvin sur la toile



www.calvin2009.fr / www.calvin09.org

Un site international en allemand, anglais, français et espagnol
Avec un agenda de tous les événements et manifestations en Europe
Calvin expliqué et raconté
L'Institution de Calvin à télécharger en trois langues
Du matériel : textes, visuels, etc.

www.protestants.org

Site de la Fédération protestante de France
Consulter les rubriques Calvin 2009 et l'agenda

Théâtre

Airport chapel... un spectacle culte

Un tout nouveau spectacle de Sketch'Up, fantaisiste, plus décalé et contemporain que jamais

Le religieux est de retour. Et il se porte bien, paraît-il !

Le siècle spirituel redonne le sourire à certains, mais draine aussi son lot de mauvais augures. Les textes et les questions de Calvin nous rejoignent au cœur de cette actualité inquiétante mais aussi motivante.

Mais pas n'importe quel Calvin, pas un docteur barbu et austère, mais le Calvin inattendu, polémiste et maniant avec tant de brio l'ironie et l'humour. Ça ne vous aura pas échappé, en 500 ans, le monde a bien changé : il ressemble un peu à la petite chapelle œcuménique d'un aéroport, perdu entre les magasins duty free et les guérites de contrôles douaniers. Et là, dans ce lieu banalisé, passent et se rencontrent des angoissés de l'avion en crise métaphysique, des businessmen en quête de silence, des sans-papiers en attente de leur vol retour, mais aussi des protestants sévères et d'autres plus haut en couleurs, un groupe évangélique cherchant un lieu de répétition, un soufi méditatif, un moine tibétain en route vers le Népal, des juifs et des musulmans qui se croisent, et deux ou trois égarés... des croyants quoi !

*Contact : Sketch'Up compagnie, le parvis des Arts,
8 rue Paul Heuzé - 13003 Marseille. Tél : 04 91 64 43 43 ;
parvis-des-arts@wanadoo.fr*

Autre projet théâtral pour 2009 : un huis clos entre Calvin et Castellion autour de l'affaire Servet

La pièce

Nous sommes à la veille de l'exécution de Michel Servet. Le procès de l'antitrinitaire est si conflictuel que Genève a sollicité l'avis d'autres cités helvètes avec qui elle entretient des accords politiques. Dépêché par Bâle, Sébastien Castellion accourt auprès de Jean Calvin pour obtenir la grâce de Servet, convaincu que ses arguments peuvent encore faire fléchir le réformateur. Au cœur du drame, deux hommes s'affrontent et consomment une rupture. Si le fait religieux et judiciaire est d'importance, leurs chairs et leurs sentiments meurtris s'invitent dans le dialogue. Et lorsqu'à leur séparation, le temps de l'histoire reprend ses droits, les enjeux historiques nous apparaissent. Cruels peut-être, humains sans doute.

L'auteur

Michel Mathe est romancier, dramaturge et essayiste. Animateur culturel de profession, il est également conférencier. Il a été éditeur, chroniqueur littéraire, rédacteur web, programmateur de spectacles, ingénieur du son et formateur en communication radiophonique.

Ses romans et ses pièces de théâtres prennent pour cadre les mutations de la société durant l'Ancien Régime. Après *Les Fantômes du Millénaire*, fresque théâtrale en 10 monologues consacrée à l'histoire de Toulouse et jouée près de 500 fois, il a écrit et produit *Voltaire sauve Calas*, joué 25 fois depuis 2004. À l'occasion du 400^e anniversaire du Temple de Montbéliard, il écrit *Le Prince, le Diable et l'Architecte*. En 2007, il écrit et produit *l'Or des Toulousains*, une farce sur les finances de François 1^{er}, qui a connu 20 représentations.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Mathe,_%C3%A9crivain

Commémoration

Une statue de Jean Calvin à Orléans



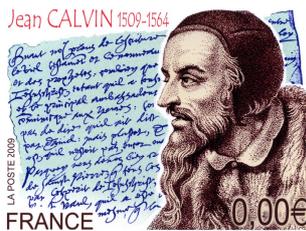
A l'occasion du 500^e anniversaire de la naissance de Jean Calvin, l'association «Mémoire protestante en Orléanais» et l'église réformée de France à Orléans offrent à la Ville d'Orléans une statue de Jean Calvin. Cinq statues de Calvin existent aujourd'hui dans le monde. C'est donc une création mondiale originale.

La statue, en bronze, créée par le sculpteur orléanais Daniel Leclercq, représente Jean Calvin, étudiant, à l'époque où il fit ses études de droit à l'université d'Orléans (plusieurs événements organisés avec l'université d'Orléans sont prévus tout au long de l'année 2009).

La pose de la statue aura lieu le 14 novembre 2009.

Pour tout renseignement : Pasteur Guillaume de Clermont • 02 38 53 72 71 • calvin09@free.fr

Un timbre Jean Calvin



La Poste émettra un timbre en mai 2009.

Le portrait de Jean Calvin est repris d'un tableau du XIX^e siècle.

La lettre dont un extrait est reproduit sur le timbre date de 1545 et traite de la question trinitaire et des relations entre le Père et le Fils.

En voici le début :

« Grâce à vous soit et paix de par Dieu le Père et le Fils

Quant nous parlons de Dieu seulement sans rien adjoûter, il le nous fault considérer en sa simple essence, comme un seul Dieu.

Quant nous parlons de Jésus Christ seulement sans faire mention du Père, il le nous fault congnoiste comme Dieu manifesté en chair. C'est que Dieu a prins nostre nature pour habiter icelle comme en un temple de sa majesté : et toutefois en telle union, que Jésus Christ en son essence divine et en sa nature humaine n'est qu'une personne.

Quant nous parlons de Dieu et de Jésus Christ ensemble, lors en ce nom de Dieu il nous fault comprendre le Père : [le fils] est ordonné du Père pour dominer sur nous, et avoir toute prééminence en son nom.

Quoy qu'il soit, quant nous pensons à Dieu, ou que nous en voulons parler : il ne nous fault point amuser à considérer son essence intime. Car telle cogitation est dangereuse, pour ce que l'entendement humain y est confus. Mais il nous fault plutôt incontinent revenir à Jésus Christ auquel le Père s'est révélé à nous [...] »

Source : Société d'histoire du protestantisme (SHPF)

Une médaille Jean Calvin



L'Église réformée du Saint Esprit (Paris 8^e) réalise en partenariat avec la Fédération protestante de France, l'Église réformée de France et la Société de l'histoire du protestantisme une médaille commémorative Calvin pour le 500^e anniversaire de la naissance de Jean Calvin.

Cette médaille sera disponible courant décembre 2008. Elle est l'œuvre du graveur médailleur Nicolas Salagnac (www.nicolas-salagnac.com)

Lancement de l'Année Calvin à la Fédération protestante de France

La Fédération protestante de France, le 7 novembre 2008, donne le coup d'envoi à toutes les manifestations et événements qui marqueront le cinq centième anniversaire de la naissance de Jean Calvin, au cours d'une réception donnée en présence de personnalités politiques, de représentants d'autres cultes et du monde de la culture.

Message du pasteur Claude Baty,
président de la Fédération protestante de France

Message du pasteur Jean-Arnold de Clermont,
président de la Conférence des Églises européennes,
coordinateur du groupe Calvin 2009 de la Fédération protestante de France

Message de Mme Alliot-Marie,
Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales

« *Grâces à vous soit, et paix de par Dieu le Père et le fils* »

C'est par cette salutation de Calvin que commence la lettre dont une partie est reproduite sur le timbre dit du cinq centième anniversaire.

Je suis heureux de reprendre cette salutation en vous accueillant à cette soirée dite de lancement de l'année Calvin.

Cette lettre, une des deux mille qu'il a écrites, date de 1545 et traite de la question trinitaire et des relations entre le Père et le Fils, Calvin conclut ainsi un paragraphe : « *Il nous faut plutôt sans attendre revenir à Jésus-Christ auquel le Père s'est révélé à nous...* »

Ce côté « allons à l'essentiel, cessons d'ergoter » m'a toujours plu chez Calvin. Surtout quand il ramène au Christ.

Le portrait que vous voyez sur le timbre est repris d'un tableau du XXI^e montrant Calvin lors d'un colloque... nous avons préféré cette image à d'autres plus traditionnelles dans la mesure où elle témoigne d'un Calvin manifestement bien vivant et même emporté par la volonté de convaincre. Cela nous rappelle que Calvin, ministre de la Parole, n'est n'a été ni un homme enfermé dans son cabinet, ni un commentateur désincarné. Calvin qui se disait plutôt « *porté à se retirer des gens* » a été conduit au milieu de rudes combats, combats pour convaincre.

Au cours de l'année qui vient bien des réflexions savantes diront la modernité de Calvin, ce qui me semble une excellente ambition. Mais en relisant récemment quelques uns de ses textes et en particulier sa préface de la traduction de la Bible dite d'Olivet, je me suis demandé s'il ne serait pas aussi intéressant de prendre conscience de l'ancienneté de nos problématiques, dites modernes ?

Dans cette préface, il évoque ironiquement la question des privilèges, privilèges qu'il fallait obtenir des autorités pour éditer des livres. Il reconnaît le bien fondé du principe, il écrit c'est « *un bon remède pour réprimer l'envie démente des écrivains qui nous vaut subitement une telle flopée de publications sans mesure, sans attrait sans retenue. Car la folle ambition de se faire un nom en consume beaucoup au point qu'ils préfèrent attirer l'attention par n'importe quel mauvais coup, plutôt que de rester inconnu en tout bien tout honneur* ». J'ai hésité à reprendre cette citation de peur qu'on ne pense que je viserais les publications actuelles, et en particulier celles sur Calvin, Dieu m'en garde. Ce qui m'a intéressé c'est qu'en définitive Calvin publie sans privilège, au titre de la valeur incontestable de l'ouvrage qui n'a pas besoin de recommandation, la Bible.

La Fédération protestante de France n'a accordé aucun privilège pour cette année Calvin. Pour une première raison qui suffit à elle seule : elle n'en a pas l'autorité ; mais plus fondamentalement, parce qu'il est dans l'esprit du protestantisme de laisser la liberté d'initiative et de parole à chacun. Libre à tous ensuite de juger de la pertinence des réalisations. Je suis heureux de saluer toutes les initiatives que nous ne prétendons même pas avoir suscitées, toutes les expositions, concerts, rencontres, livres, pièces de théâtre, qui en ce cinq centenaire essayeront de rappeler ce que nous devons à Calvin.

Protestants français, oui rappelons en passant que Calvin était français, nous nous reconnaissons toujours dans la « *pauvrete petite Église* » que Calvin a voulu dresser, mais nous gardons aussi en mémoire qu'elle est un petit canton inexpugnable maintenue par la grâce de Dieu et dont la hardiesse est renouvelée par la Parole dont Calvin a voulu être le ministre. Si les protestants, sans doute parce qu'ils ne les prient pas, ne savent pas vraiment honorer leurs saints et leurs martyrs, ils devraient au moins garder vivante leur amour de la Parole et s'en faire hardiment les ministres aujourd'hui.

Grâces à vous soit, et paix de par Dieu le Père et le fils.

Claude Baty,
Président de la Fédération protestante de France

Calvin 2009 : une année d'événements et de commémoration

Pourquoi commémorer le cinq centième anniversaire de la naissance de Jean Calvin ?

Pour faire parler de nous, protestants, réformés... pendant un an ? A vrai dire pourquoi pas ?

L'ennui, c'est que Jean Calvin est trop méconnu pour servir de locomotive pour notre communication. Bien au contraire ne risquerait-il pas de nous faire assimiler à ces personnages rétro, cultivant le passé pour ne pas avouer leur inadaptation au présent ?

C'est un tout autre constat qui nous a motivés. Alors que Jean Calvin est en grande partie tombé dans l'oubli, tant chez les protestants que chez les français, en général, aux uns comme aux autres nous avons voulu faire redécouvrir la double dimension française et réformée de Calvin.

C'est le rappel d'une vérité historique pour le pays d'origine de Calvin, même s'il n'a pas su le garder, et pour les Églises de France issues de la réforme calvinienne qui ont tendance à oublier leur identité.

Ce que nous voulons faire reconnaître d'abord c'est la dimension nationale du personnage de Calvin articulée à sa portée internationale. Si nous ne parvenons pas à faire comprendre que le Calvin français est l'accoucheur du monde moderne, la commémoration passera inaperçue dans le pays.

Il l'est d'abord par sa langue. « *Son sens de la langue, sa passion de la communication des idées, dit Bernard Cottret, le conduisent tout naturellement à s'exprimer en français... La prose monodique de Calvin nous frappe toujours par la modernité de son ton ; toutes proportions gardées, même lorsqu'elles expriment les idées en apparence les plus compliquées, ses phrases gardent une immédiateté, un sens du concret qui les rendent curieusement accessibles. De tous nos auteurs du XVI^e siècle, de Rabelais à Montaigne, Calvin est curieusement l'un des plus simples à lire encore aujourd'hui. Nombre de ses inventions lexicales sont passées dans la langue courante : 'tergiverser', 'hyperbolique', voire 'manigance' et 'antiquailles'. »*

Mais ce qui me touche peut-être plus encore c'est le rayonnement international que son œuvre a connu. Rapidement placé au centre d'un réseau international, qu'il fréquentait par ses lettres et par les innombrables visiteurs, auditeurs et étudiants affluant à Genève à cause de l'œuvre qu'il y menait, il a fondé non pas une institution rivale de Rome, mais un réseau international de chrétiens partageant et parfois critiquant son message, et conscients, au-delà de leurs appartenances politique et linguistique, voire confessionnelle, de participer à un christianisme sans frontière. Cela reste un message pour la France et l'Europe d'aujourd'hui, et plus encore pour les protestants réformés.

Mais ceux-ci se souviennent-ils de ce qu'ils lui doivent ?

Calvin, après Luther, a repensé les rapports du sacré et du profane. Fondés sur la doctrine évangélique du salut par la foi, devant qui tous les êtres sont égaux en indignité et en dignité, ils valorisent ensemble la tâche profane en lui donnant le statut de service; la profession devient vocation. Mais Calvin donne à cette révolution dans la pensée chrétienne une force encore plus grande en accentuant la dimension éthique. Il en fait le lieu d'un véritable apprentissage de la liberté par la mise en œuvre de la responsabilité éthique.

De lui les Réformés ont appris aussi que la religion elle-même est le domaine de la tentation par excellence, celle qui érige de fausses images de Dieu, et que la Bible invite les croyants à réviser constamment les produits de la culture religieuse, à cause de la transcendance de Dieu. Aussi rien n'est plus divers que le 'monde réformé'; adaptable tout aussi bien en Corée du Sud qu'en Amérique latine, 'épiscopalien' ici, 'congrégationaliste' là ; Calvin a développé une conception dynamique et ouverte des charismes et des services dans l'Église pour qu'elle ait une identité assez forte pour porter l'Évangile quoiqu'il arrive, mais une architecture assez souple pour qu'elle puisse s'adapter à la diversité des temps et des lieux.

Loin de nous l'idée de faire de Calvin un 'saint' méconnu, qui une fois lavé des accusations portées contre lui, serait aujourd'hui vénéré à l'occasion du cinq centième anniversaire de sa naissance. Il est un homme de son temps, auteur d'une œuvre qui a contribué à fonder le monde moderne et qui reste une source d'inspiration vivante pour les Églises et la spiritualité chrétienne. Nous voulons nous souvenir qu'il était français, et qu'il a légué à la postérité des questions toujours d'actualité : Quelle place pour le religieux dans la société contemporaine ? Quel exercice de leur responsabilité éthique pour les chrétiens dans cette société ? Quelle liberté pour imaginer des formes d'Église plus adaptées à l'annonce de l'Évangile ? Calvin ne pouvait répondre à notre place mais il posait les bonnes questions.

Jean-Arnold de Clermont, pasteur de l'Église réformée de France

Président de la Conférence des Églises européennes

Coordinateur du groupe Calvin 2009 de la Fédération protestante de France

Message de Mme Michèle ALLIOT-MARIE

Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales

Au pasteur Claude BATY,

Président de la Fédération protestante de France

à l'occasion du cinq centième anniversaire de la naissance de Jean CALVIN

le Vendredi 7 novembre 2008

Monsieur le Président,

A l'heure où la Fédération protestante de France procède au lancement de l'année CALVIN 2009, marquant le cinq centième anniversaire de la naissance de Jean CALVIN, je vous adresse, ainsi qu'à tous vos fidèles auprès desquels je vous prie d'être mon interprète, un message d'amitié et de proximité.

Les contraintes de mon emploi du temps ne me permettent pas d'être présente à vos côtés ce soir, je le regrette profondément. Je m'associe de tout cœur à votre joie par la pensée.

Cette année sera bien entendu un moment d'unité et de rassemblement autour de la célébration du réformateur qu'a été Jean CALVIN.

Je rends hommage à la figure et à l'œuvre d'un homme qui dans un contexte historique dominé par l'intolérance et les persécutions a su s'élever au-delà des passions de son temps pour promouvoir le droit à une conception différente de la foi chrétienne.

Son œuvre et son message méritent d'être médités. Notre société promeut le droit à la liberté religieuse, et s'attache à lui donner une dimension concrète mais les risques d'atteinte restent nombreux et diffus. Le parcours de Jean CALVIN éclaire ainsi les nôtres, nos aspirations toujours plus fortes à la liberté et nos difficultés parfois à la rendre pleinement compatible avec la tolérance et les droits d'autrui.

Cette année sera celle du protestantisme dans la richesse de sa diversité et des nuances de ses sensibilités. Je salue cette richesse issue de la pluralité, et le dynamisme qui en résulte.

C'est l'occasion pour moi de dire ma gratitude à la contribution majeure du protestantisme à l'histoire et aux patrimoines français et européen. Les valeurs de tolérance et de liberté, d'effort et de solidarité, l'éthique du travail et de la responsabilité qui sont au cœur du pacte français et européen doivent en effet beaucoup au protestantisme. Ces valeurs ont été incarnées par des hautes personnalités et l'incarnent aujourd'hui. Je pense notamment à Pierre Bayle, Max Weber et plus proches de nous, le Pasteur Boegner, Paul Ricœur et Jacques Ellul.

Je connais les attentes des protestants de France. Nous en avons souvent parlé, le Pasteur BATY et moi. Nous les avons évoquées à l'occasion du groupe de travail qui donne aux préconisations du rapport de la commission présidée par le Professeur MACHELON un prolongement opérationnel et concret. Vous souhaitez que l'exercice du culte protestant soit facilité notamment en ce qui concerne son support institutionnel et ses dimensions immobilières.

Vos préoccupations rejoignent les miennes. A titre d'exemple, le législateur examine favorablement une proposition de loi renforçant les pouvoirs d'appréciation du représentant de l'Etat quant aux conditions dans lesquelles les associations culturelles peuvent bénéficier des droits attachés à cette qualité.

Je soutiens naturellement cette démarche issue du groupe de travail auquel participent les cultes avec le Ministère de l'Intérieur. Elle doit conduire à une meilleure reconnaissance des associations culturelles au regard des conditions de fond fixées par la loi sous le contrôle du juge.

Je sais aussi que la liberté religieuse et son exercice concret, au sein et auprès de vos différentes communautés en France et à l'étranger, sont au cœur des préoccupations.

Valeur indivisible et réciproque, le droit pour chacun à exprimer et partager sa foi et ses croyances doit être préservé partout dans le monde. Les atteintes majeures qui y sont portées, au préjudice de chrétiens et notamment de protestants, sont, vous le savez, au cœur des relations politiques de la France avec les pays concernés.

La France promeut sur son territoire une politique active et dynamique pour garantir le libre exercice des différentes croyances.

Elle est en droit d'attendre le même respect au profit de celles et ceux de ses enfants qui entendent exercer leur droit à la liberté religieuse à l'étranger. Vous savez pouvoir compter dans ce domaine sur mon engagement et ma détermination.

En cette fin d'année 2008, qui marque la Présidence Française de l'Union Européenne, je souhaite saluer l'action du protestantisme à l'échelon européen. La Conférence des Eglises Européennes (CEC) contribue ainsi depuis sa fondation en 1959 au rassemblement autour des valeurs européennes, à l'œcuménisme et au dialogue entre pays du Nord et du Sud et illustre la place des croyances dans la construction européenne justement consacrée à l'article 16 C du Traité de Lisbonne.

Prochainement, je recevrai ses dirigeants à l'occasion d'une rencontre avec les organisations européennes des différentes églises protestantes, catholiques et orthodoxes et leur témoignerai ma gratitude de vive voix.

En cette date anniversaire qui nous invite à réfléchir sur cette haute figure du protestantisme que fut CALVIN et à son message contemporain, je forme des vœux ardents pour l'ensemble des protestants de France, leurs familles, les organisations et associations dans lesquelles ils se reconnaissent et j'adresse à tous mon souvenir fidèle et cordial.

Michèle ALLIOT-MARIE